



Mot de la présidente

Noël 2020... Vivement 2021...

La fin de cette année 2020 est à nos portes. D'ici quelques semaines, avec tous les efforts demandés et réalisés par les Québécoises et Québécois, nous espérons que la courbe s'aplatira et que nous pourrons tous reprendre nos activités le plus normalement possible.

La période des Fêtes 2020-2021 sera des plus spéciales pour tous et chacun, mais j'espère que, malgré la situation, vous pourrez toutes et tous jouir de quelques petits bonheurs dans vos bulles respectives. Un dernier grand coup pour traverser cette année à oublier et pour entreprendre 2021 sur la bonne voie. L'année 2020 ne sera qu'un mauvais cauchemar. Les nombreux décès vécus dans l'isolement, pour un proches, un ami et/ou une connaissance ont fait en sorte que plusieurs personnes se sont retrouvées seules devant le deuil, sans pouvoir dire adieu à la personne chère. Plusieurs ont eu à vivre des moments d'attente, d'insécurité et d'incompréhension face à des événements attendus et espérés. À ces personnes, je désire leur souhaiter courage pour la suite des choses. Personne ne devrait avoir à vivre une telle situation, mais la pandémie a eu le dessus sur bien des événements.

Laissons cette année 2020 derrière nous et entamons 2021 dans l'espoir et la joie de reprendre la situation bien en mains.

D'ici là, je vous souhaite des moments agréables, des petits bonheurs en quantité, la santé, l'amour, l'amitié et le courage de faire face aux aléas de la vie quotidienne.

Nous nous retrouverons, j'ose l'espérer, dans quelques mois et tout ira pour le mieux. Comme on l'a entendu à des milliers de reprises : Ça va bien aller!

Vivement l'arrivée de la nouvelle année. À bientôt.

Caroline Fortin, présidente

facebook

Mouvement Retrouvailles
adopté(e)s - non adopté(e)s - parents
Info-Retrouvailles

CAFÉS-RENCONTRES et COVID-19...

Pour l'instant, aucun café-rencontre ne se tiendra à court terme. Suivez-nous sur notre page Facebook, notre site Internet et surveillez vos courriels. Nous vous informerons de la reprise des activités, en temps et lieu.

Entretemps, nous vous demandons de bien vouloir suivre attentivement et vigoureusement les conseils et consignes de la Santé publique. Merci de votre compréhension



« Loin des yeux, près du cœur »



L'émission « Loin des yeux, près du cœur » présentera sa dernière émission 2020, le 18 décembre. Le tout reprendra le 15 janvier 2021 pour une saison régulière. Normay St-Pierre, son acolyte Jean-Paul et ses invité(e)s resteront des nôtres.

Pour écouter les émissions, vous devez visitez notre page [Facebook](#) ou notre site [Internet](#), ou les pages Facebook de l'émission « [Loin des yeux, près du cœur](#) », *Adoption – Émotions – Retrouvailles (A.E.R.)*, *Les oublié(e)s de la Loi 113* et *l'Histoire des crèches du Québec*. En cliquant sur le lien de l'émission, vous serez dirigée sur la plate-forme SoundCloud et vous pourrez écouter le tout à votre guise, commenter, partager et réécouter.

À chaque semaine, Mme Marthe Charest nous en fait un magnifique résumé écrit. Au fil des ans, cette émission a su aider plusieurs personnes à vivre leur période d'attente lors des démarches de retrouvailles, à comprendre le processus, à se préparer pour le grand jour ou à accepter un deuil ou un refus. Certaines personnes se sont même retrouvées via l'émission. Il est donc très important que ce rendez-vous hebdomadaire demeure et soit connu à grande échelle, grâce à vous.

Si vous désirez participer à l'émission, réservez votre place rapidement en écrivant directement à Normay St-Pierre (normay.stpierre@videotron.ca). Elle se fera un plaisir de vous contacter et vous fixer un rendez-vous téléphonique. Tout à fait sympathique comme concept, vous n'avez pas à vous présenter en studio, les enregistrements sont faits en cours de semaine et vous demeurez confortablement dans votre demeure.

* *SoundCloud est une plateforme de distribution audio en ligne sur laquelle les utilisateurs peuvent collaborer, promouvoir et distribuer leurs projets musicaux - [Cliquez ici pour écouter les émissions sur notre radio-web avec SoundCloud](#) .*

Volet politique

NOTE IMPORTANTE CONCERNANT LES DEMANDES DE SERVICES EN MATIÈRE D'ANTÉCÉDENTS, DE RETROUVAILLES ET D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} décembre 2020, les personnes adoptées, leurs parents d'origine ou la fratrie* des personnes adoptées devront dorénavant transmettre toute nouvelle demande de services en matière d'antécédents (y compris inscription de refus et divulgation de nom) et de retrouvailles au CISSS ou CIUSSS de la région où a été complétée l'adoption. Toute demande d'information générale devra également être adressée à cet endroit. Il est tout de même important que vous sachiez que 4 pôles permanents, soit Montréal, Batshaw (Montréal – anglophone), Montérégie et Québec, traiteront les demandes pour certains CISSS régionaux qui auraient pris des ententes avec l'un de ceux-ci, par manque de ressources.

Si vous ignorez la région où vous avez été adopté.e, vous devrez vous adresser au CISSS ou au CIUSSS de la région administrative de votre résidence. Si vous avez été adopté.e par des parents qui résidaient à l'extérieur de la province de Québec, à l'époque de votre adoption, vous devez vous adresser au Secrétariat à l'adoption internationale (SAI).

L'équipe centralisée, Info-adoption, de la Montérégie Est, cessera l'accueil des nouvelles demandes à cette date. Il est à noter que toute demande affichant un timbre postal antérieur au 1^{er} décembre 2020 sera acceptée par l'équipe centralisée. Les demandes reçues avant cette date et devant être traitées par un des 4 pôles permanents seront transférées directement à l'un de ceux-ci, tandis que les autres seront traitées par la centrale.

Le site Internet du MSSS a été mis à jour le 1^{er} décembre pour refléter cette nouvelle trajectoire de services. Ceci n'affectera pas le traitement des demandes qui auraient été reçues avant le 30 novembre par l'équipe centralisée. Cette équipe centralisée demeurera en place pour finaliser les traitements des demandes déjà débutées.

** Pour la fratrie, aucune modification n'a été appliquée à la loi et/ou aux procédures. Il faut qu'il y ait une demande de chaque côté afin que les intervenant.e.s du CISSS/CIUSSS puissent vous mettre en contact. À noter que la fratrie n'inclut pas les descendants, les conjoints ou autres personnes significatives dans la vie de la personne adoptée. .*

Statistiques – Novembre 2020 (fournies par le MSSS)	Mai 2020	Novembre 2020
• Usagers ayant présenté une demande de services à l'équipe centralisée depuis la mise en vigueur de la Loi 113.	12 871	13 436
• Usagers ayant au moins une demande active à l'équipe centralisée à ce jour.	4 272	2 145
• Demandes de services actifs de demandes en antécédents et retrouvailles à l'équipe centralisée (comparativement à 25 987 en octobre 2019)	17 484	7 838
• Nombre de services demandés en antécédents et retrouvailles fermés par l'équipe centralisée.	26 419	38 256
• Demandes en antécédents et retrouvailles transférées à d'autres établissements par l'équipe centralisée depuis janvier	1 228	2 726
• Refus enregistrés	5 765	6 131

Venez nous visiter en grand nombre sur notre page (cliquez sur l'image et vous serez redirigé sur notre page)

Suggestions de lecture ou autres

facebook



Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca et nous en prendrons bonne note.



(En français) – Trois mois tout au plus, par *Josélito Michaud*, publié chez Libre Expression, novembre 2020

Olivier Dubreuil fête en grande pompe son cinquantième anniversaire pendant sa dernière émission de la saison. Quelques heures après la fin des festivités, il se rend à l'hôpital où un médecin lui livre un verdict sans appel : il lui reste à vivre trois mois tout au plus.

Ébranlé par la nouvelle et alourdi du secret qu'il devra porter, il part à la recherche de son père biologique, dont il vient de découvrir l'identité. Il fuira les lumières de la célébrité en allant seul à New York, là où ce dernier est enterré. Il voudra tout connaître de cet homme et repérer la vérité dans les mensonges répétés de sa mère biologique.

Devant le besoin pressant d'entreprendre un pèlerinage intérieur, il va revoir son parcours de fond en comble.

Aura-t-il le temps de résoudre les nombreuses énigmes de sa vie ?

(En français) – L'empreinte du passé, par *Ninon Amey*, publié en 2017

"La vie nous réserve parfois bien des surprises!" Camille est une jeune infirmière qui partage son temps entre son travail à l'hôpital et ses visites à ses grands-parents : Émile, qui vit seul dans son petit appartement, et Suzanne, atteinte de la maladie d'Alzheimer et placée dans un centre adapté. En quelques mois, son existence va être totalement bouleversée : belle rencontre, chagrins, révélation de secrets de famille... Cette histoire est une fiction librement inspirée de la découverte, en septembre 2016, d'une lettre d'amour datant de 1922 dans un bâtiment en chantier à Nice. L'auteur de cette lettre, Antoinette, écrivait à son amour, Ernest...



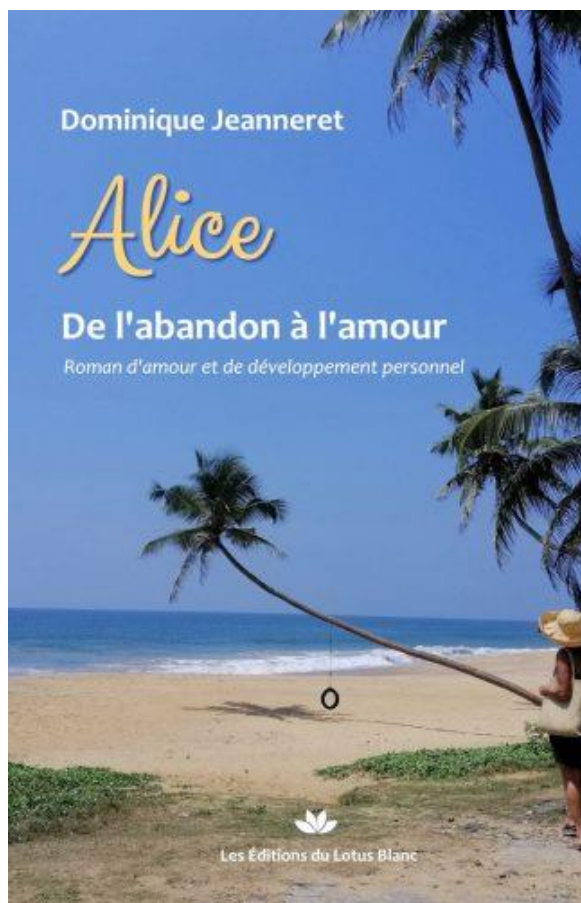
(En français) - Alice, De l'abandon à l'amour, par *Dominique Jeanneret*, Les Éditions du Lotus Bleu, novembre 2020

Alice, 42 ans, dépendante affective et profondément abandonnique, décide d'oser entrer en relation avec Julien malgré son cœur maintes fois blessé par des personnes dont elle s'est sentie rejetée et/ou abandonnée.

Elle dépose ici, jour après jour et de façon totalement inspirée, le récit de cette relation qu'elle choisit de vivre en pleine conscience afin de guérir sa blessure de rejet et d'abandon.

A travers des moments de solitude, de réflexion, d'ouverture et de petits bonheurs, de discussions à cœur ouvert, de patience et d'humilité, Alice va tout faire pour guérir cette croyance profonde que les gens qu'elle aime finissent par l'abandonner.

Ce roman autobiographique se déroule au Québec, Canada. Certaines expressions de ce pays se sont glissées dans le texte.



Roman assez intense en émotions, le cheminement détaillé d'Alice amène à une belle guérison. J'espère que vous aimerez cette saga que tant d'entre nous ont vécue ou vivent encore. Puisse cet ouvrage amener des réponses et des outils pour aider les personnes qui vivent cette situation afin d'en guérir aussi.

Pour vous procurer ce livre :

En Europe : format papier [ici](#), format Kindle [ici](#).

Au Canada : format papier [ici](#), format Kindle [ici](#).

Pour vos commentaires après lecture, veuillez écrire à : bonjourdo@gmail.com.

Dominique Jeanneret

COCON Adoption Québec (nom non officiel)

Un comité de concertation sur les enjeux de l'adoption au Québec a été mis sur pied depuis quelques années. Ce comité, chapeauté par la COFAQ (Confédération des organismes familiaux du Québec), soutenu par la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC), réunit chercheurs et organismes ayant pour mission commune le mieux-être de la triade adoptive, soit la personne confiée à l'adoption, le parent d'origine et le parent adoptif. Les organisations membres du COCON Adoption Québec sont : Association Emmanuel, Fédération des parents adoptants du Québec (FPAQ), l'Hybridé, Mouvement Retrouvailles et RAIS Ressources adoption.

Le 19 novembre dernier, le COCON a présenté, lors d'une conférence de presse virtuelle, les résultats d'un sondage exclusif, réalisé par la firme L'Observateur, sur la connaissance qu'ont les Québécois.es de l'adoption et des services disponibles pour la triade adoptive.

Vous pourrez bientôt retrouver les résultats de ce sondage sur le Portail Adoption Québec (portail regroupant divers organismes qui œuvrent en adoption, postadoption/retrouvailles au Québec), accessible sur www.adoptionquebec.ca Vous serez à même de constater que la majorité des répondants.es sont touchés par l'adoption, de près ou de loin, mais que leur connaissance sur les services offerts est plutôt faible. Le COCON se veut donc un comité voué à faire connaître les besoins et services des gens concernés par l'adoption et être un interlocuteur important au sein des intervenants gouvernementaux et autres.

Il faut faire en sorte que les mythes et préjugés de toutes sortes soient défaits et que les services soient connus par toute la population afin d'éviter que des gens continuent de souffrir en silence et d'attendre une éternité avant de pouvoir trouver le soutien adéquat.

Nous vous informerons des activités et réalisations de ce comité au fur et à mesure des développements. Il est important que les Québécoises et Québécois soient avisés des services et du soutien offerts en matière d'adoption, postadoption/retrouvailles, ainsi que de leurs droits.



Dossiers de recherches au Mouvement Retrouvailles

Nous sommes à même de vous aider à retracer les familles biologiques, dans plusieurs cas, lorsque vous avez les informations sur votre(vos) parent(s) biologique(s). Nous pouvons même contacter la famille pour une première approche et organiser le contact, lorsque possible.

Cependant, comme l'équipe est petite, il arrive que quelques semaines se passent sans que vous n'ayez eu de réponse. Ne craignez rien! Votre dossier suit son cours et dès que nous aurons du nouveau, nous vous en aviserons. Si nous n'arrivons pas à trouver, nous vous en avisons également. Soyez assuré(e)s que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre adéquatement à vos demandes et que vous n'avez pas été oublié(e)s. Si toutefois vous arrivez à trouver autrement qu'avec notre organisme, veuillez nous aviser dès que possible. Merci.



COLLOQUE ANNUEL 2021 – REPORTÉ...pour une seconde fois



Comme nous avons dû annuler l'activité prévue en mai 2020, nous avons prévu reprendre le tout en mai 2021. Compte tenu que la pandémie semble vouloir perdurer, nous reporterons l'événement à l'automne. La date retenue est le samedi 30 octobre 2021, à «L'Amalgame Relais du terroir – traiteur », de St-Hyacinthe de 9h30 à 17h00.

Au début de l'été prochain, nous vous inviterons donc à vous inscrire pour ce colloque annuel, sous le thème « Intention et dessein ». Nous pourrions échanger sur différents sujets qui vous interpellent, notamment sur l'application de la Loi 113, vos recherches, vos résultats, vos retrouvailles, vos attentes, l'ADN, etc.

Depuis juin 2018, la Loi 113 a permis à plusieurs d'avoir certaines réponses longtemps attendues et, pour d'autres, d'avoir la confirmation que la personne recherchée est toujours vivante, mais ne désire pas que son identité soit connue ou que la personne est introuvable ou qu'elle n'est pas reconnue officiellement au dossier. Nous aimerions parler de vos expériences et de vos résultats. Où en êtes-vous? Où en est la loi? Quelles sont les prochaines démarches envisagées auprès du gouvernement? Qu'espérez-vous pour le futur? Toutes des questions sur lesquelles nous pourrions discuter tous ensemble.

Plus de détails seront fournis dans une prochaine parution.

Vous avez certainement déjà tous reçu votre avis de renouvellement pour votre carte de membre régionale annuelle. SVP, ne tardez pas à renouveler pour la prochaine année. Il est vrai que les activités régionales habituelles sont toujours sur la glace, mais les bénévoles demeurent en poste pour vous aider et le siège social fonctionne à plein régime.

Comme vous le savez, la survie du Mouvement et de ses bénévoles dépend de vos cotisations et contributions personnelles. Le coût du renouvellement de la carte 2021 est de 15 \$. Toute nouvelle adhésion ou mise à jour de dossier (après plus de 3 ans de non-renouvellement) est au coût de 40 \$.



Péché avoué est à demi pardonné

(texte de Céline Williamson)

Voici qu'en 2020, parmi le chaos de la pandémie, une petite lumière de vérité se manifeste pour éclairer et soulager la souffrance des filles-mères d'autrefois. Parmi les cinq institutions religieuses qui ont participé à mettre en œuvre le mandat des adoptions forcées, l'Église Unie du Canada est la seule à avouer ses torts et faire des excuses officielles. Espérons que cet exemple de maturité spirituelle encourage les quatre autres ainsi que le gouvernement à en faire autant. Les quatre autres institutions impliquées : les Églises Catholique, Presbytérienne, Anglicane et l'Armée du Salut.

Voici le texte entier :

*Exécutif du procès-verbal de la réunion de l'Exécutif À des fins d'action
20 novembre 2020*

*TICIF 05 – Excuses de l'Église Unie du Canada pour son rôle dans les pratiques
d'adoption forcée*

Annexe — Libellé des excuses

Les excuses de l'Église Unie du Canada pour son rôle dans les pratiques d'adoption forcée

Préambule

Selon les normes de comportement moral et les conceptions sociales véhiculées au Canada durant les années 1950 et 1960, la convention établie définissait la famille comme une unité constituée d'une mère et d'un père adultes. En conséquence, une jeune femme célibataire avec un bébé ne pouvait être considérée ni reconnue comme un parent responsable. L'Église Unie du Canada a sa part de responsabilité dans l'élaboration des attitudes de base qui ont façonné les valeurs culturelles de cette époque. Nous regrettons d'avoir agi selon le point de vue qu'une femme seule avec un bébé ne pouvait être considérée comme un parent responsable. Nous reconnaissons maintenant que notre implication dans la séparation des jeunes mères célibataires de leurs nouveau-nés a causé des torts et des souffrances énormes, et nous en sommes profondément désolés.

Contexte

L'établissement Door of Hope, une maternité située Toronto, a ouvert ses portes en 1901, soit vingt-quatre ans avant la fondation de l'Église Unie du Canada. Quelques années plus tard, l'Église Unie en assurera la direction de même que celles d'établissements similaires à Burnaby, Winnipeg et Montréal, ainsi que d'autres foyers et missions qui intégraient dans leur intervention un volet d'hébergement pour les femmes enceintes. La majeure partie des femmes qui résidaient dans ces établissements n'étaient pas mariées. Plusieurs d'entre elles vivaient des situations de vulnérabilité. Durant la période qui s'étend de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'en 1980, la plupart d'entre elles ont subi des pressions, des contraintes ou ont été forcées à remettre leurs enfants pour l'adoption.

Les excuses

L'Église Unie du Canada tient à s'excuser d'avoir participé aux pratiques de séparation des mères de leurs enfants. Le rôle de l'Église en ce qui a trait à ces pressions, ces contraintes et ces adoptions forcées a généré un héritage de douleurs et de souffrances. Nous avons contribué à la création d'une culture de la honte.



Nous exprimons nos vifs regrets pour notre participation au déni du droit des mères d'aimer et de prendre soin de leurs enfants. Nous n'avons pas offert aux mères les soins et le soutien dont elles avaient besoin et qu'elles méritaient pleinement. Nous offrons nos excuses aux femmes qui n'ont pas été informées de leurs droits et qui ne pouvaient donc aucunement offrir un consentement éclairé. Nous reconnaissons que plusieurs d'entre elles ont souffert des dommages à long terme résultant de ces manquements de notre part. Nous avons entendu les récits de vos deuils et des pertes profondes que vous avez subies. Nous avons entendu combien vous avez vécu dans la honte et la stigmatisation par l'Église et la société. Nous en sommes profondément désolés.

Les enfants qui ont été adoptés n'ont pas eu l'occasion de connaître leurs familles ni le milieu dont ils étaient issus. Plusieurs ont été induits en erreur quant aux circonstances de leur naissance, parfois de façon mensongère. Nous nous excusons auprès de vous toutes et tous qui peinez en conséquence à trouver un sens d'identité et d'appartenance dans votre vie, à vous qui êtes tiraillés entre deux familles et milieux de vie, à vous qui vivez avec un sentiment permanent d'incertitude ancré en vous.

Nous déplorons qu'en tant qu'Église, trop souvent, nous avons failli au message de notre foi : l'affirmation que nos corps et que la sexualité sont des bienfaits de la création. Zélés à promouvoir un système rigide de moralité, nous avons aidé à façonner et à diffuser une attitude de honte à l'égard de la sexualité, ce qui ne laissait aucune place à l'appel bien plus important de notre foi à créer des milieux de vie où tous les membres sont accueillis et appréciés. Nous avons dit aux femmes qu'avoir des enfants hors du mariage était un péché. Nous avons soutenu l'enlèvement des enfants d'auprès de leurs mères et de leurs milieux de vie qui auraient pu leur prodiguer du soutien et affirmer leur dignité.

Nous reconnaissons également que ces pratiques ont eu un impact sur les pères, les excluant de la vie de leurs enfants. Nous reconnaissons la douleur ainsi causée aux frères et aux sœurs, aux grands-parents, aux partenaires et aux membres des familles élargies qui ont aussi partagé la douleur de leurs êtres aimés.

Avec un profond regret d'avoir, pendant longtemps, infligé aux femmes un sentiment de honte, l'Église Unie du Canada s'engage :

- *à scruter et confronter toute croyance qui promeut la honte envers qui que ce soit;*
- *à transformer son langage et ses pratiques pour mieux honorer la dignité et la valeur de tout être humain;*
- *à offrir son soutien et à célébrer toutes les familles qui créent un milieu d'amour, de sécurité, et de possibilités de développement pour leurs membres;*
- *à promouvoir les valeurs de vérité et d'ouverture ainsi que de favoriser la guérison et la réconciliation pour toutes les personnes qui ont subi les contrecoups de l'adoption.*

L'Église Unie du Canada présente ses plus sincères excuses pour avoir joué un rôle, qu'elle considère comme déplorable et dommageable, dans les pratiques d'adoption sous pression, sous coercition, forcées.

Sur le même sujet, voir article sur page suivante.

Article tiré du site Internet de l'Église Unie du Canada – Publié dans Annonces et nouvelles – 20 novembre 2020

Excuses pour les pratiques d'adoption de jadis

L'Église offre ses excuses pour avoir séparé les mères célibataires de leurs enfants dans ses foyers de maternité

Photo : Nenov, iStock



L'exécutif du Conseil général de l'Église Unie du Canada [a aujourd'hui exprimé des excuses](#) pour son rôle dans la séparation des mères de leurs bébés dans les établissements de maternité sous sa direction, de la fin de la Seconde Guerre mondiale à 1980. « Les femmes nous ont raconté qu'elles avaient subi des pressions, des contraintes ou qu'elles avaient été forcées à abandonner leurs bébés, et l'Église reconnaît avoir contribué à cette culture de honte qui entourait les mères célibataires à cette période », déclare le pasteur Daniel Hayward, président du Comité théologie et relations interconfessionnelles et interreligieuses qui a recommandé la présentation de ces excuses.

L'Église a travaillé sur cette question pendant presque dix ans, par des recherches et des consultations auprès des regroupements de mères et auprès de plusieurs autres Églises qui géraient des foyers de maternité. Le pasteur Hayward était le représentant de l'Église Unie [aux audiences du Comité sénatorial en 2018 portant sur les pratiques d'adoption](#), lequel a invité les Églises qui dirigeaient de tels établissements à présenter leurs excuses. À divers endroits au Canada, l'Église Unie a administré directement cinq établissements spécifiquement dédiés à la maternité. De plus, des femmes enceintes ont vraisemblablement été accueillies dans d'autres foyers administrés ou associés à l'Église.

Après 1980, la société autant que l'Église ont changé d'attitude concernant la question de la grossesse chez femmes célibataires et les établissements de maternité ont alors redirigé leurs ressources au soutien des femmes qui souhaitaient élever leurs bébés elles-mêmes.

Les excuses soulignent également le fait que ces pratiques d'adoptions ont privé les hommes de leur droit de connaître leurs enfants alors que les enfants eux-mêmes n'ont jamais eu l'occasion de connaître leur famille d'origine, et très souvent le milieu dont ils étaient issus.

Avec ces excuses, l'Église s'engage à mettre en application un plan à quatre volets visant à confronter toute croyance qui promeut la honte, à honorer la dignité de tout être humain, à offrir son soutien aux

familles et « à promouvoir les valeurs de vérité et d'ouverture ainsi que de favoriser la guérison et la réconciliation pour toutes les personnes qui ont subi les contrecoups de l'adoption. »

Les effets de telles pratiques d'adoption se répercutent encore dans la vie des personnes qui les ont subis. De seules excuses ne peuvent effacer une existence de souffrance silencieuse, mais elles peuvent servir de moment tournant dans l'éradication de cette culture de honte qui entourait les jeunes femmes enceintes à une époque où le jugement moral était rapide et sévère. Le texte des excuses déclare : « Nous avons entendu combien vous avez vécu dans la honte et la stigmatisation par l'Église et la société. Nous en sommes profondément désolés. »

Pour information :

Catherine Rodd, crodd@united-church.ca

Cadre dirigeante des communications

L'Église Unie du Canada



HORAIRE DES FÊTES 2020 / 2021

Nous désirons vous informer que le siège social sera fermé à compter du 21 décembre 2019 jusqu'au 11 janvier 2021.

Même si cette période des Fêtes sera plutôt particulière cette année, profitez au maximum.

Joyeuses Fêtes à tous!

Note : Si vous nous contactez par téléphone, n'hésitez pas à nous laisser un message et nous vous rappellerons au cours de la semaine du 11 janvier. Nous tenons à vous rappeler qu'il est important de bien laisser vos coordonnées téléphoniques lors de votre appel. Vous pouvez également nous contacter par courrier électronique (cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca) ou par la poste au : Casier postal 47002, Lévis (Québec) G6Z 2L3

Présidente : Caroline Fortin – cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca
Vice-présidente : Réjane Genest
Trésorier : André-Georges Toupin
Relationniste : Lise Émond
Secrétaire : Lucille Gosselin

➔ À CONFIRMER – SURVEILLEZ LES AVIS

PROCHAINES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Région de Québec / Portneuf / Chaudière- Appalaches / KRTB / Bas St-Laurent / Gaspésie/Les Îles

Café-rencontre
À CONFIRMER

Cegep Garneau
1660, boul. de l'Entente - Local F-1705
Québec G1S 4S3

*(Entrée par la Porte F2, sous la passerelle de la rue
Baillargé - Local à droite en entrant)
(Stationnement Zone 2 ou dans la rue)*

Pour plus de renseignements : 418 990 2799

« Prochaine parution – Janvier-Février-Mars 2021 »



Région Montérégie / Mauricie, Bois-Francs / Montréal / Laval / Laurentides / Lanaudière

Café-rencontre
À CONFIRMER

Centre Pierre & Bernard Lucas
2060, rue Holmes
St-Hubert

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

Région Saguenay / Lac St-Jean / Chibougamau / Côte-Nord

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 673 7334

Région Frontenac/Estrie

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 335 9522

***Toujours vérifier sur le site Internet
pour tout changement de dernière minute.***